

PRIX SOMMET 2014

Les déchets revalorisés

ÉCOBOIS RECYCLAGE

La société de Vétroz prend en charge des dizaines de milliers de tonnes de matériaux par année.

JEAN-YVES GABBUD

«À l'époque, j'ai vu des décharges sauvages un peu partout en Valais. Il y avait des feux dans la nature. A ce moment-là, les déchets, on les brûlait», raconte Stefan Studer. C'était avant qu'il fonde, en 2004, EcoBois Recyclage SA. Depuis, sur un site centralisé dans la zone industrielle de Vétroz, tous les déchets peuvent être traités et revalorisés ou réorientés vers d'autres prestataires.

Le site est bien connu dans la région, puisque, grâce aux accords passés avec les communes, tous les habitants des envi-



Chez EcoBois, les déchets d'hier deviennent des richesses permettant de fabriquer, notamment, du compost bio ou du gaz naturel. SACHA BITTEL

«**⬅ Nous pouvons prendre en charge des chalets complets. Nous sommes les seuls à pouvoir le faire.**»



STEFAN STUDER
DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ
ÉCOBOIS RECYCLAGE SA

rons peuvent venir déposer leurs déchets, de l'herbe à l'huile de ménage, en passant par le bois, le marc ou les ceps de vigne. «Nous pouvons prendre en charge des chalets complets. Nous avons aussi pris les coffrages de Cleuson-Dixence. Nous sommes les seuls à pouvoir traiter de tels volumes», assure le patron. Ce dernier semble étonné lui-même de l'ampleur que son entreprise a prise. Certains samedis jusqu'à 500 personnes viennent amener leurs déchets. «Ce n'est pas rien», commente Stefan Studer, une expression qu'il utilise à plusieurs reprises lorsqu'il fait visiter ses installations.

Des partenariats

Les déchets qui ne sont pas traités sur place, comme les métaux, les pneus ou les piles, sont aussi pris en charge par EcoBois, qui les réoriente vers des sociétés partenaires spécialisées.

Dès le départ, Stefan Studer a préféré chercher des collaborations avec d'autres entreprises, plutôt que d'œuvrer seul dans son coin... Il ne le regrette pas. A ses

yeux, c'est là une des raisons du succès du concept qu'il a mis en place. Il a notamment cherché des contacts avec des sociétés de transport existantes et des sociétés actives dans le recyclage. Aujourd'hui, celles-ci sont devenues des partenaires et des fournisseurs de déchets répartis dans tout le canton.

Le patron joue aussi sur la synergie avec les sociétés installées à proximité... et contribue à en créer d'autres pour valoriser au mieux les matériaux arrivant à Vétroz. Par exemple, le bois récolté est broyé sur place, puis en grande partie exporté vers l'Italie pour en faire des pan-

neaux de bois agglomérés de type Novopan. Cette transformation nécessite d'importants transports. Pour valoriser ce bois sur place, la création d'une usine de chaleur-force est envisagée. Une autorisation de construire est même en force. Reste à analyser les occasions et à régler les questions financières.

Un autre projet s'est concrétisé il y a quelques semaines. Les déchets verts, ainsi que le marc et la lie pris en charge par EcoBois sont utilisés par la société voisine GazEL, qui les transforme, par méthanisation, en gaz naturel, lequel est injecté dans le réseau de Sogaval.

Pour ces deux projets, EcoBois n'est qu'un des actionnaires minoritaires de GazEL SA, dont le capital-actions est majoritairement en mains de l'UTO d'Uvrier.

Du compost bio

Pour fabriquer du compost, il faut cinq mois. Stefan Studer a obtenu le label bio pour cette production, ce qui permet des épandages dans des champs et dans le vignoble. Ce compost a même été mis sur des pistes de ski. Ce produit labellisé est mis gratuitement à la disposition des particuliers. Les déchets d'hier se transforment ainsi en enrichissement de la nature. ◉

LES CONSEILS DU SPÉCIALISTE...



DOMINIQUE
MABILLARD
RESPONSABLE
PME, UBS VALAIS
CENTRAL

«Pour ménager ses réserves de liquidités, le leasing est la solution»

Des moyens pour investir et disposer toujours d'équipements dernier cri: les atouts du leasing.

Dans une entreprise, la gestion avisée des investissements dans l'outil de production est essentielle. On peut toujours payer rubis sur longle. Mais on peut aussi financer ses nouvelles installations, machines ou véhicules en ménageant ses liquidités, par le leasing.

Concrètement, avec le leasing, une banque accorde à une entreprise le droit d'utiliser un bien pour une certaine durée contre le versement d'un montant périodique. La société peut choisir l'équipement sou-

haité et ses spécifications techniques et le fournisseur avec qui elle entend travailler. Et c'est elle encore qui passe commande de l'équipement.

Pour sa part, la banque définit les modalités du financement et assure le paiement au fournisseur. Ce dernier dispose d'un contrat avec son entreprise cliente, lui livre l'objet acquis et en touche, via la banque, le montant facturé.

A noter que chaque objet de leasing est attribué à une catégorie de risque définie en fonction de son potentiel de revente. Car la banque assume, pendant un certain temps, une part de risque sur l'objet en lea-

sing: ce financement en blanc correspond à la période nécessaire pour que la courbe de la dette résiduelle sur le leasing recoupe celle de la valeur de revente de l'objet.

Outre le fait qu'il n'immobilise pas des liquidités, le leasing offre encore l'avantage de pouvoir être modulé selon les desiderata du client: remboursements linéaires (on paie toujours la même somme, mais le montant de l'amortissement croît dans la même proportion que les intérêts basés) ou dégressifs (avec des remboursements plus importants au départ), ou encore saisonniers (pour mieux coller aux réalités économiques de l'entreprise). ◉

ÉCOBOIS

Fondée en 2004, EcoBois Recyclage SA est active dans le domaine de la protection de l'environnement dans la zone industrielle de Vétroz, ainsi qu'au travers de ses huit sociétés partenaires, réparties sur l'ensemble du territoire valaisan.

Le soutien des communes d'Ardon, Conthey et Vétroz a permis de lancer l'entreprise. Aujourd'hui, Les Agettes, Nendaz et Sion sont aussi partenaires.

Au départ, EcoBois occupait une place de 10 000 m² de terrain, ce qui lui permettait de traiter un total d'environ 15 000 tonnes de déchets.

Après l'agrandissement effectué en 2010, la place a doublé de volume, pour s'étendre sur 20 000 m². Le volume traité atteint actuellement environ 20 000 tonnes de déchets verts, dont 6 000 tonnes proviennent du Haut-Valais, et 10 000 tonnes de bois par année.

L'entreprise compte actuellement neuf collaborateurs sur son site à Vétroz.